

COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL

De

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
VTT XCO - EDITION 2025**

REGLEMENT

DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur se réserve le droit ou non d'ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, et une carte d'identité + une assurance qu'il prendra auprès du club organisateur ou d'un pass Découverte.

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

CATEGORIES / HORAIRES / TEMPS DE COURSE / NUMEROTATION PLAQUES

CATEGORIE	HORAIRE COURSE	TEMPS COURSE	N°PLAQUE
U15	9H30	30 mn	de 600 à 770
U13	10H30	20mn	de 800 à 970
U11	11H15	15mn	de 1000 à 1140
U9	11H30	10mn	de 1200 à 1315
U17	12H00	Entre 45mn et 1H	de 400 à 550
Masters 1 et +	13H30	Entre 1H15 et 1H30	de 200 à 299
Dames (U17/U19/U23/Elite)	13H30 + 2mn	45mn-1H/1H15 et 1H30	U17 : de 400 à 550 U19 : de 100 à 180 U23/ELITE : de 300 à 330
U23 / Seniors	15H	Entre 1H20 et 1H40	de 1 à 99
U19	15H + 2m	Entre 1H15 et 1H30	de 100 à 180

Remise des Prix Catégories : U9 / U11 / U13 / U15 / U17

Après le départ des Masters

ACCUEIL ET CONTROLE ADMINISTRATIF

Les concurrents engagés présenteront leur licence dématérialisée en cours de validité à la table du contrôle (arbitres et bénévoles) ou leur certificat médical + assurance ou leur Pass Découverte.

Le retrait des dossards sera possible au moins 1h30 avant le départ et sera clôt 30 minutes avant le départ.

PLAQUE :

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 3€.

RECONNAISSANCE :

Les reconnaissances du circuit sont autorisées durant les courses des petites catégories excepté sur leur circuit et seulement après demande auprès du président de jury.

MISE EN GRILLE :

Tous les concurrents devront **être présents 15 minutes avant le départ de la course** afin de pouvoir procéder à la mise en grille. **Tout retard entrainera une réintégration du concurrent en dernière ligne.**

Grille de départ pour chaque catégorie sur toutes les manches sauf la 1ère (tirage au sort pour tous les concurrents) :

- Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI)
- Les coureurs en fonction de leur classement au général de la Coupe BFC de l'année en cours
- Les coureurs non classés
- Les coureurs inscrits sur place

Concernant la course U19 Hommes, U23 Hommes, Séniors chaque ligne, pour les préinscrits, sera composée de 4 U19 Hommes suivant le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC U19 Homme et 6 U23 Hommes/Séniors selon le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC U23 Hommes, Séniors pour une ligne de 10.

Idem pour la course Elite Dames/U19. Les U17 sur les lignes suivantes.

Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au MTT et recevoir son aval par écrit.

CLASSEMENTS :

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144

Le classement provisoire à l'issue de chaque épreuve déterminera les mises en grille de la manche suivante.

Les classements de la journée seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire, après avoir été transmis par le président du Jury à la commission régionale.

A noter que pour le classement général final, il sera utilisé un joker sur le moins bon résultat et la manche finale aura un coefficient de 1,5.

DROIT D'ENGAGEMENT :

Inscription par le club via CicleWeb au plus tard, 3 jours avant l'épreuve :

U19 / U23 / Elite/Master	13€
U17	10€
U15	5€
U9 à U13	2€ si présence de puce électronique

Majoration de 5 € si inscription sur place le jour de la course à partir de la catégorie U15.

Une participation supplémentaire de 2€ sera demandée pour un chronométrage par puces :

- lors des émargements le jour de l'épreuve pour Uchizy et Vesoul.
- via la plate-forme CicleWeb à partir de la Coupe d'Andelot Morval afin de faciliter les inscriptions le jour de l'épreuve.

(En attente de la validation du B.E du comité)

DOTATION / GRILLES DE PRIX :

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix.

Les coureurs doivent participer aux cérémonies protocolaires en tenue officielle du club ou Team.

Un podium par catégorie récompensera les 3 premiers coureurs du classement général de la coupe BFC.

CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR ÉQUIPE

La commission régionale VTT récompensera le meilleur club sur l'ensemble des épreuves de la Coupe de Bourgogne Franche Comté suivant un barème de points attribués aux 5 premiers coureurs de chaque catégorie (U9 à Master Hommes et Femmes) : 1er : 5 points, 2ème : 4 points, 3ème : 3 points, 4ème : 2 points, 5ème : 1 point

SPÉCIFICITÉS CHAMPIONNAT REGIONAL :

Le Championnat de Bourgogne Franche Comté utilise ce même règlement mais **ne sera pas ouvert aux coureurs hors comité BFC.**

Les règles appliquées pour autoriser la remise du maillot de Champion sont les suivantes :

Catégorie Homme : minimum de 5 concurrents dans chaque catégorie présente sur la ligne de départ. Si le quota n'est pas atteint, le coureur concourt dans la catégorie inférieure ou plus, jusqu'à obtenir le minimum de 5 coureurs.

Catégorie Femme : minimum de 3 concurrentes dans chaque catégorie présente sur la ligne de départ.